

Procès verbal de la réunion du bureau en date du 23 septembre 2013

Le bureau de la « Fondation des Amis du Lycée Français Théodore Monod » s'est réuni le lundi 23 septembre 2013 à 18H dans le bureau du proviseur du lycée.

Présents: Messieurs Sedena OULD YAHYA, Bruno LASSAUX, Isselmou OULD SIDOUMOU

Excusé : Jemal OULD Mohamed,

Ouvrant la réunion, Mr Sedena YAHYA, président de la fondation, a présenté l'ordre du jour de la réunion à savoir :

- Date et Préparation de l'assemblée générale ordinaire de la fondation
- Questions diverses

1 Date et Préparation de l'assemblée générale ordinaire

Afin de tenir compte de la saison du pèlerinage au cours de laquelle certains membres de la fondation pourraient être appelés à s'absenter et des vacances scolaires de LA TOUSSAINT, il a été décidé de fixer la date de cette assemblée générale au jeudi 21 novembre 2013 à 18H au CDI.

S'assurer cependant que cette date convienne bien à Monsieur l'ambassadeur de France.

L'ordre du jour a été ainsi fixé:

- Rapport d'activités 2012-2013 + adoption
- Rapport financier 2012-2013 + adoption
- Avenir de la fondation

Monsieur Sedena, estimant que les objectifs de la fondation sont atteints (contribution aux installations sportives et à l'extension du lycée, prise en charge des droits d'écolages de certains élèves) et en raison de la conjoncture économique et de l'essoufflement des partenaires traditionnels, suggère la suspension des activités ou la dissolution de la fondation et l'affectation de son patrimoine à une autre association.

Monsieur LASSAUX, proviseur du lycée, propose, dans ce sens, d'affecter éventuellement les moyens de la fondation à une amicale des anciens élèves du lycée qui aura à adhérer à l'association mondiale des anciens élèves des lycées français à l'étranger et ce d'autant plus que l'AEFE encourage vivement la création de ce type d'associations.

A ce sujet, Mr Sedena YAHYA a rappelé les tentatives faites en 2003 en vue de la création de cette amicale (élaboration des statuts, mobilisation de membres potentiels) qui n'a pu encore voir le jour.

Mr LASSAUX suggère qu'un courrier soit adressé aux membres de la fondation leur demandant leurs avis sur les perspectives d'avenir de l'association.

Le projet de courrier sera élaboré par Mr Isselmou SIDOUMOU et soumis aux autres membres du bureau.

La question d'un traitement spécial pour les gros contributeurs a été évoquée : les rencontrer à ce sujet? Finalement il a été décidé de leur écrire au même titre que les autres membres de la fondation.

Power Point à préparer.

Le trésorier aura à réunir les éléments financiers et mettre à jour la liste des contributeurs.

Convocations à l'assemblée générale à distribuer à la rentrée des vacances de LA TOUSSAINT.

Logistique au niveau de la salle (sono, projecteur etc.) : l'intendant du lycée sera mis à contribution.

Pause café à prévoir.

2 Questions diverses

Mr le proviseur a rendu compte d'un courrier accompagné de justificatifs financiers qui lui est parvenu de Mme Aissata SY sollicitant la prise en charge des droits d'écolages de son enfant.

Mr Sedena YAHYA a confirmé que les membres de la commission de bourses ont tous donné leur accord pour une prise en charge, à hauteur de 100%, pour l'année scolaire 2013-2014, des droits d'écolages de cet enfant.

S'agissant du cas de l'élève OULD DAHI, le bureau considère que la demande de prise en charge des droits d'écolages n'est pas recevable car le parent n'a pas fourni les justificatifs nécessaires.

L'ordre du jour épuisé, la réunion du bureau prit fin vers 20H.

Le Secrétaire de la Fondation